VOLUME 20 NO 7 - Août 2023

journalulricois.com

L'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

Photos : Jérémie Juaire D'arcy

LES PRODUCTIONS AUX QUATRE VENTS INC

BOUTIQUE

Vente de viande de boeuf et agneau

Produits maison

581 232-9495 • 418 737-4422

pierreluccote8@gmail.com

297 Ulric Tessier St-Ulric

Salon de Coiffure
Nathalie Carrier

418-737-9376

SOMMAIRE

Info-municipalité ..... *2 à 4, 16*
Info-organismes ..... *5 à 7, 15*
Les collaborateurs ..... *8 à 11*
Divers ..... *12 à 14*

Note de la rédaction

*L'opinion des lecteurs exprimée dans **L'Ulricois** n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*
***L'Ulricois** refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

***Date de tombée :** le 15 du mois précédant la publication.*

Date de publication :
début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à :
ulricois@gmail.com

L'équipe du journal

David Lefebvre
Président et graphiste

Cathy Clément
Vice-présidente secrétaire et webmestre

Véronique Boucher
Correction et trésorière

Jérémie Juaire D'Arcy
Administrateur

Impressions : Groupe TAQ (418) 629-5256

Des nouvelles du camp de jour

Par Cathy Clément, coordonnatrice municipale

Au moment d'écrire ces lignes, le camp de jour a complété ses deux premières semaines d'activités.

Cet été, un nombre record d'inscriptions d'enfant a été enregistré ! Wow ! Comme chaque été, un calendrier varié d'activités de toutes sortes est offert aux jeunes. Depuis le début du camp, les enfants ont participé à une activité de science, ils sont allés s'amuser à découvrir et jouer à des jeux chez Elmo, ils ont fait du bricolage, des jeux extérieurs, CIBLES est aussi venu au camp pour une activité environnementale sur les insectes pollinisateurs. Sans oublier, une guerre d'éponge, la construction de tentes et une joute de volley-ball sous la pluie. Que du plaisir !

Une belle équipe d'animation encadre les jeunes cet été, avec Raphael Mimeault, Alix Fréchette-Poirier, Sam Boivin (remplacement de 2 semaines) et Laury Marcheterre.

Crédits photo : Cathy Clément

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

Rapport annuel

Par Michel Caron, maire de Saint-Ulric

Rapport annuel
Par Michel Caron, maire de Saint-Ulric

Municipalité de saint-Ulric

Rapport du maire sur les fait saillants 2022 de la municipalité

Le 10 juillet 2023

Chers Ulricois, Ulricoises,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux mentionne que le rapport financier doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Ce présent rapport souligne les derniers états financiers de rapport du vérificateur pour l'année 2022 préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Les vérificateurs comptables ont indiqué que les états financiers représentaient fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport atteste que l'année 2022 s'est terminée avec un déficit -267 $

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Revenus	
Fonctionnement	2 680 679 $
Investissement	471 684 $
Charges	-3 003 669 $
Excédents de l'exercice	**148 694 $**
Moins revenus d'investissement	- 471 684 $
Immobilisations	652 544 $
Remboursement de la dette à long terme	-67 038 $
Affectations	-262 785 $
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales au 31-12-2021	**- 269 $**

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Excédent de fonctionnement non affecté	783 103 $
Surplus réservé	78 783 $
Réserves financières et fonds réservés	
Fonds de roulement	210 000 $
Réserve élection municipale	3 500 $
Fonds réservé	1 625 $

DETTES À LONG TERME
Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

Année 2023	229 000 $	Année 2026	1 071 400 $
Année 2024	702 100 $	Année 2026	1 071 400 $
Année 2025	149 700 $		
TOTAL DE LA DETTE À LONG TERME			**2 152 200 $**

Rapport annuel (suite)

Par Michel Caron, maire de Saint-Ulric

DROITS CONTRACTUELS

La municipalité reçoit annuellement du MTQ une subvention pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 113 940 $ sur une période de 9 ans. L'échéancier de ces subventions est de 24 778 $ en 2023, 21 734 $ en 2024, 18 689 $ en 2025, 15 643 $ en 2026 et de 33 096 $ de 2027 à 2031.

LES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La municipalité s'est engagée, d'après des contrats de déneigement, d'enlèvement des ordures et de soutien en eau potable échéant en 2024, à verser une somme totale de 494 727 $ durant cette période.
De plus, la municipalité s'est engagée en vertu d'une entente avec la Ville de Matane pour son service incendie et échéant en 2024, à verser une somme totale de 262 388 $.

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Réfection des chemins	462 993 $	Véhicule	28 492 $
Eau potable, eaux usées	213 543 $	Machinerie, outillage, équipements	110 229 $
Bâtiment cabanon	25 411 $	Équipement de bureau	2 766 $

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel 1 746 590 $
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel au 31 décembre 2021 = 129 021 750
TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL POUR L'ANNÉE 2021 = 1,353 7 par 100 $ d'évaluation.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.
Il me paraît important de préciser que la rémunération des élus comme établi par le règlement est attachée, pour sa plus grande partie, à la participation des élus aux diverses activités du conseil et aux autres inhérentes à leurs fonctions de représentants de la population. En relation avec ce qui précède, la rémunération des élus s'est établie comme suit pour l'année 2022.

	Rémunération	Allocation	Total annuel
Maire	18 785,52 $	9 392,76 $	28 178,28 $
Un Conseiller(ère)	4 299,96 $	2 150,04 $	6 450,00 $

Le maire a reçu à titre de membre du conseil de la MRC de la Matanie, une rémunération au montant de 4 426,00 $ et une allocation de dépenses au montant de 2 058,52 $

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2022 reflète la situation financière de la municipalité. Les finances de la municipalité se portent bien, pour plus de détails, veuillez consulter le rapport et les états financiers sur le site web de la municipalité : www.st-ulric.ca

Recevez chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Caron, maire

Le Comité de Développement Local de Rivière-Blanche

Par Maryse Caron

Bonjour résidentes et résidents de St-Ulric,

Le Comité de Développement Local de Rivière-Blanche est heureux de vous annoncer que grâce à Synergie Matanie, il y a maintenant un réfrigérateur dans le petit phare qui est situé au Parc des Rives tout près de la Rivière-Blanche afin de faciliter l'accès gratuit à des aliments et à éviter le gaspillage alimentaire. Ce *frigo communautaire* permet aux citoyens de venir déposer des aliments, selon la liste de denrées autorisées périssables ou non, afin d'en faire bénéficier un autre citoyen qui en a besoin. Cette initiative a comme philosophie que les citoyennes et les citoyens se servent selon leur besoin, sans surveillance ni reddition de compte concernant la quantité de nourriture prise.

Voici quelques consignes comment remplir le frigo

Le frigo se remplit grâce aux citoyens et citoyennes, les commerçants, les restaurateurs et les producteurs. Il est toutefois essentiel de mentionner clairement les aliments à partager.

Aliments à partager

- Les fruits et les légumes frais et **entiers**
- Œufs, produits laitiers et leurs substituts
- Tofu, tempeh et substituts de viande **emballés**
- Denrées sèches (ex. : riz, pâtes alimentaires, craquelins, céréales…) dans leur emballage jamais ouvert
- Les produits qui ont été décongelés doivent être accompagnés d'une étiquette stipulant qu'ils ont déjà été décongelés et ne peuvent donc pas être recongelés.

Exemples d'aliments refusés :

- Viandes, poissons & fruits de mer
- Restes de table
- Denrées qui sont entamées/emballages ouverts
- Aliments à risque d'avoir été contaminés
- Aliments qui font l'objet d'un rappel

Maintien de la chaîne de froid Les aliments réfrigérés ou congelés doivent être maintenus froids au moment du transport à l'aide d'un sac isotherme ou d'une glacière.

Meilleur avant, bon après ?

La durée de conservation est la période pendant laquelle un produit conserve toutes ses propriétés : sa fraîcheur, son goût, son innocuité, sa valeur nutritive et toute autre propriété déterminée par le fabricant. La date limite de conservation, souvent appelée date « meilleure avant », indique le moment où la durée de conservation d'un aliment prend fin. Au-delà de cette date, la qualité du produit peut se dégrader. La date limite de conservation s'applique seulement aux aliments dont l'emballage n'a pas été ouvert et qui ont été entreposés selon les conditions prévues par le fabricant.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous abonner à la page Facebook « Frigo communautaire de St-Ulric ».

CDLRB

Crédit photo : Gracieuseté

Crédit photo : David Lefebvre

Le Comité culturel de Saint-Ulric

Par Jocelyne Rioux, présidente

Célébrons la collectivité aux Journées de la culture

La 3e édition des Journées de la culture à Saint-Ulric se déroulera les 29, 30 septembre et 1er octobre prochains. Le Comité culturel se mobilise actuellement pour offrir plusieurs activités gratuites pour toute la famille et pour tous les âges, afin de faire découvrir les différentes formes d'art et l'univers fascinant de la culture. Lors de cet événement, ce sera aussi un moment privilégié pour rencontrer les artistes et les artisans. Sous le thème «*La collectivité*», le Comité culturel tentera de faire rayonner sa communauté et sa région en réunissant la population autour d'une œuvre ou d'une prestation. La collectivité constitue, comme stipulé par les Journées de la culture, l'essence même de cet événement.

Crédit photo : Gracieuseté

Par définition, la collectivité représente un groupe d'individus ayant en commun une ou plusieurs caractéristiques personnelles ou environnementales, dont des centres d'intérêt, un niveau de scolarité, une culture, des croyances ou des buts (McGuire, 2002). La communauté Ulricoise partage beaucoup de points, ce qui fait d'elle une collectivité unique, en ce sens que les individus qui la composent concilient la vie en collectivité en étant bientraitants et bienveillants. Bien que la vie collective apporte plaisirs et contraintes, c'est aussi un apprentissage essentiel à la socialisation. Célébrer la culture sous le thème *La collectivité* signifie, pour le Comité culturel, se réunir dans le plaisir, l'altruisme et la fierté dans un espace de convivialité lors d'activités de groupes durant trois jours.

Programmation La programmation officielle des Journées de la culture à Saint-Ulric sera dévoilée dans la prochaine parution du Journal *L'Ulricois*. Toutefois, qu'il me soit permis de vous révéler que plusieurs activités sont en développement et, comme l'an passé, il y aura un volet scolaire avec des ateliers d'écriture, des activités littéraires et des activités de «découvertes historiques». Aussi, réservez à votre agenda le samedi, car le Minisalon du livre sera de retour avec une plage horaire plus grande. Plusieurs auteurs ont déjà confirmé leur présence et certains d'entre eux donneront des conférences et des ateliers. Le public de tous âges est invité à participer aux ateliers et aux conférences. Cette activité de rassemblement se veut aussi un lieu d'échange avec les auteurs. On vous réserve de belles surprises. «La plus grande richesse naturelle d'une collectivité, ce sont les enfants», proclamait Alice Parizeau. Alors, venez encourager les jeunes auteurs de l'école Mgr-Belzile dont plusieurs seront là pour vous accueillir et vous présenter fièrement leurs œuvres. Qu'il me soit pardonné de vous «bavasser» qu'il y aura, à cette occasion, un événement de grande envergure, tel le lancement du livre autobiographique d'une personnalité bien connue à Saint-Ulric… Ne manquez pas la prochaine édition du journal pour connaître le nom de cet artiste merveilleux. C'est une activité familiale qui saura vous plaire assurément. Aussi, en soirée, un spectacle tout en musique et en chansons sera offert à toute la population. Soyez nombreux à assister à cette excellente prestation. La collaboration avec les Fermières est maintenue et les résidents de L'Entre Gens pourront également profiter d'une belle activité culturelle.

Célébrer la collectivité, c'est honorer son appartenance. C'est se faire reconnaître en tant qu'individus ensemble. Soyons de la fête et célébrons la collectivité aux Journées de la culture.

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Ulric

Par Françoise Gagnon

Reprise de la pétanque extérieure au terrain de jeu tous les lundis à 13 h 15 en août et septembre si la température le permet. Trois beaux terrains de pétanque sont à notre disposition.
Venez pratiquer, car nous aurons un tournoi le samedi 16 septembre 13 h avec remise de prix aux gagnants ainsi que des prix de présences. Un goûter suivra également.

Veuillez noter qu'à partir de septembre 2023, notre Club des 50 ans tiendra ses repas et ses activités intérieures, en grande partie, au Centre Communautaire au 3070 du Centenaire vu l'agrandissement terminé.
Nous déménagerons prochainement.

La Municipalité prend maintenant en charge toutes les réservations et locations pour le Centre Communautaire de la Municipalité à l'adresse suivante :

https://st-ulric.ca/citoyens/reserver-une-salle/

Vous aurez la politique de location et toutes les informations nécessaires ainsi que le calendrier pour choisir le mois, le jour, etc.

Bonne recherche.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Gaston Gendron Président
Gaétan Desrosiers Vice-président
Jasmine Gagnon secrétaire
Françoise Gagnon trésorière
Louisette Lavoie administratrice

Crédit photo : Freepik

CARREFOUR 50 + du QUÉBEC

SÉANCES DE SOCIALISATION SUPERVISÉE ET ENCADRÉE À SAINT-ULRIC
LES 6, 12 ET 13 AOÛT 2023
Les p'tites pattes du fun !
Rénata Unçao, intervenante en comportement canin
Méthodes respectueuses et basées surles dernières avancées
Texto: 514-653-8780
keta.bl@hotmail.com
• Consultations privées
• Cours d'éducation canine
• Formations de groupe
• Séances de socialisation encadrées
• Désensibilisation
• Pension éducative
Membre du RQIEC et certifiée CFCC
RQIEC

LES ENTREPRISES D'Auteuil ET FILS Inc.
• Génie civil
• Terrassement
• Transport général
• Installations septiques
• Agrégats
VOS SPÉCIALISTES EN EXCAVATION DEPUIS 1976
RBQ 8000-3635-87
418 737-4000 | 2909, av. du Centenaire, Saint-Ulric | www.entreprisesdauteuil.com

Littérature jeunesse
par Véronique Boucher

La chasse aux biscuits
Écrit par Tristan Demers
Illustré par Marie-Ève Tremblay
Aux éditions La Bagnole

Deux jeunes amis à vélo n'ont qu'une idée en tête ; celle de récupérer tous les échantillons de biscuits distribués aux portes du quartier pour les manger ! 182 tendres, délicieux, moelleux et croustillants biscuits… Gratuits ! Mais une question flotte dans l'esprit de Tristan ; est-ce du vol ?

Une histoire qui fait rire, racontée de façon juste et captivante. Accompagnée d'illustrations très colorées, *La chasse aux biscuits* permet d'ouvrir la discussion et de débattre sur ce qu'est un vol, à quel moment peut-on prendre quelque chose de gratuit, le sentiment de culpabilité, de même que l'intention derrière une publicité. Un livre coup de cœur, qui s'adapte vraiment bien à l'âge de la personne qui le lit… et qui donne envie de manger un bon biscuit accompagné d'un verre de lait !

Crédit photo: Les éditions de la Bagnole

Mot caché
Par Véronique Boucher

Thème : Camping

Mot de 9 lettres

Animal	Écureuil	Lieu	Ours	Soleil
Branche	Équipement	Matelas	Roulotte	Table
Bûche	Feuille	Mer	Sauvage	Tente
Canard	Forêt	Nourriture	Sceau	Terrain
Chemin	Glacière	Oiseau	Site	Voiture
				Voyage

S	A	U	V	A	G	E	B	U	C	H	E
E	V	O	Y	A	G	E	M	F	R	A	E
Q	D	R	A	N	A	C	E	E	F	N	R
U	A	E	S	I	O	U	B	O	R	A	E
I	E	R	U	T	I	R	R	U	O	N	I
P	T	I	D	L	A	E	O	O	U	I	C
E	A	N	L	N	T	U	L	N	L	M	A
M	B	E	C	E	R	I	I	I	O	A	L
E	L	H	N	S	N	L	E	M	T	L	G
N	E	T	I	S	S	A	L	E	T	A	M
T	E	R	R	A	I	N	O	H	E	E	E
E	R	U	T	I	O	V	S	C	E	A	U

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Pascal Bérubé
Député de Matane-Matapédia
Bureau de circonscription
121, avenue Fraser,
Matane (Québec) G4W 3G8
Téléphone : 418 562-0371
Téléphone sans frais : 1 877 462-0371
Télécopieur : 418 562-7806
Courriel : pascal.berube.matn@assnat.qc.ca

Camp de jour Saint-Ulric

CAMP DE JOUR SAINT-ULRIC

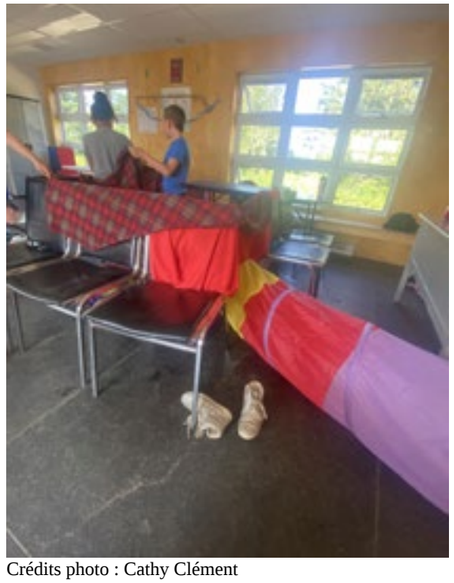

Crédits photo : Cathy Clément

La Chouette Librairie
Normande Boulay & Gaétan Bergeron, propriétaires
chouettelib@gmail.com
/La-Chouette-Librairie
338, rue St-Jérome Matane, Qc G4W 3B1
418 562-8464

Mgr-Belzile sous la loupe

Par Marie-Hélène Bouillon, agente de réadaptation

Août annonce le retour sur les bancs d'école. Après avoir refait le plein d'énergie, voici quelques informations utiles en prévision du retour en classe.

Les listes de matériels scolaires sont disponibles via la page Facebook de l'école. Nous serons de retour dans la semaine du 14 août pour répondre à vos questions. Pour les jeunes qui fréquenteront le préscolaire 4 et 5 ans, vous recevrez un appel de l'enseignante entre le 23 et le 25 août.

Vous trouverez ici le calendrier scolaire 2023-2024. À noter que la première journée pour les jeunes sera le 29 août.

D'ici là, profiter du beau temps en famille.

À bientôt !

Centre de services scolaire des Monts-et-Sapins Québec

SRE-2023-01-16

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Juillet 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Fermeture obligatoire : 24 juillet au 4 août

Août 2023						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30^{2}	31^{3}		

3

Septembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
					1^{4}	2
3	4	5^{5}	6^{6}	7^{7}	8^{8}	9
10	11^{9}	12^{10}	13^{1}	14^{2}	15^{3}	16
17	18^{4}	19^{5}	20^{6}	21^{7}	22^{8}	23
24	25^{9}	26^{10}	27^{1}	28^{2}	29^{3}	30

20

Octobre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2^{4}	3^{5}	4^{6}	5^{7}	6	7
8	9	10^{8}	11^{9}	12^{10}	13^{1}	14
15	16^{2}	17^{3}	18^{4}	19^{5}	20^{6}	21
22	23^{7}	24^{8}	25^{9}	26^{10}	27^{1}	28
29	30^{2}	31^{3}				

20

Novembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1^{4}	2^{5}	3^{6}	4
5	6^{7}	7^{8}	8^{9}	9^{10}	10	11
12	13^{1}	14^{2}	15^{3}	16^{4}	17^{5}	18
19	20^{6}	21^{7}	22^{8}	23^{9}	24^{10}	25
26	27^{1}	28^{2}	29^{3}	30^{4}		

21

Décembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
					1^{5}	2
3	4^{6}	5^{7}	6^{8}	7^{9}	8^{10}	9
10	11^{1}	12^{2}	13^{3}	14^{4}	15^{5}	16
17	18^{6}	19^{7}	20^{8}	21^{9}	22^{10}	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

16

Janvier 2024						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9^{1}	10^{2}	11^{3}	12^{4}	13
14	15^{5}	16^{6}	17^{7}	18^{8}	19^{9}	20
21	22^{10}	23^{1}	24^{2}	25^{3}	26^{4}	27
28	29^{5}	30^{6}	31^{7}			

17

Février 2024						
D	L	M	M	J	V	S
				1^{8}	2^{9}	3
4	5^{10}	6^{1}	7^{2}	8^{3}	9^{4}	10
11	12^{5}	13^{6}	14^{7}	15^{8}	16^{9}	17
18	19	20^{10}	21^{1}	22^{2}	23^{3}	24
25	26^{4}	27^{5}	28^{6}	29^{7}		

20

Mars 2024						
D	L	M	M	J	V	S
					1^{8}	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12^{9}	13^{10}	14^{1}	15^{2}	16
17	18^{3}	19^{4}	20^{5}	21^{6}	22^{7}	23
24	25^{8}	26^{9}	27^{10}	28^{1}	29	30
31						

14

Avril 2024						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2^{2}	3^{3}	4^{4}	5^{5}	6
7	8^{6}	9^{7}	10^{8}	11^{9}	12^{10}	13
14	15^{1}	16^{2}	17^{3}	18^{4}	19^{5}	20
21	22^{6}	23^{7}	24^{8}	25^{9}	26^{10}	27
28	29^{1}	30^{2}				

21

Mai 2024						
D	L	M	M	J	V	S
			1^{3}	2^{4}	3^{5}	4
5	6^{6}	7^{7}	8^{8}	9^{9}	10^{10}	11
12	13^{1}	14^{2}	15^{3}	16^{4}	17	18
19	20	21^{5}	22^{6}	23^{7}	24^{8}	24
26	27^{9}	28^{10}	29^{1}	30^{2}	31^{3}	

21

Juin 2024						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3^{4}	4^{5}	5^{6}	6^{7}	7^{8}	8
9	10^{9}	11^{10}	12^{1}	13^{2}	14^{3}	15
16	17^{4}	18^{5}	19^{6}	20^{7}	21^{8}	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

15

Informations importantes

Légende: Premier/dernier jour de classe (◇) Congé (○) Arrêt pédagogique (□) | Semaine de relâche (⬡) Congé - Élèves et enseignants (△) Nombre de jours classe ( )

Date Cycle du primaire Cycle du secondaire

Remise des bulletins: Au plus tard le 15 octobre, au plus tard le 20 novembre, au plus tard le 15 mars et au plus tard le 10 juillet (art. 29.1 RP)

Dates importantes:
- Semaine du personnel de soutien : 25 au 29 septembre
- Semaine des enseignants : 5 au 9 février
- Semaine des directions d'établissements: 16 au 20 octobre
- Semaine des professionnels : 20 au 24 novembre
- Semaines d'inscription : 31 janvier au 7 février
- Campagne du transport scolaire: 29 janvier au 9 février
- Journées de la persévérance scolaire : 14 au 17 février
- Journée des cadres scolaires: 1er décembre 2023

Rallye historique au village (partie 3 de 4)

Par Jérémie Juaire D'arcy

Pour la troisième partie du rallye historique, on se dirige à l'intersection de la rue du Quai. Trouvez les réponses aux questions suivantes en faisant la lecture des panneaux de l'édifice municipal et celui du quai et la St-Ulric (à la descente à bateau)

L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Qui construit l'immeuble de l'édifice municipal en 1903 ?
a. Joseph Roy et son fils Hormidas
b. Jean-Baptiste Roy et sa femme Amaryllis Paquet
c. Émile Roy et son père Joseph

Jean Charles Dufour l'acheta en 1919. Quelle contribution fit de lui un personnage marquant ?
a. Il fut maire du village durant 29 ans
b. Il fut capitaine de navires de 1933 à 1961
c. Il fut maître de poste de Tessierville
d. Il fut chauffeur de train jusqu'au déménagement de la gare

Dans le passé, quel. s commerce. s et service. s a/ont eu pignon sur rue dans cet immeuble ?
(plus d'une réponse possible)
a. Une banque
b. Un magasin général
c. Un bureau d'assurance

Qui acheta l'édifice lorsqu'il était vacant vers les années 1980 ?
a. Le club des 50 ans +
b. La municipalité
c. Le comité des loisirs de Saint-Ulric
d. La fabrique de la paroisse de Saint-Ulric

Vrai ou faux : L'acte de vente contenait un engagement à l'effet que l'immeuble ne soit utilisé qu'à des fins de services municipaux et soit cédé pour la somme symbolique d'un dollar à la municipalité une fois la dette acquittée ?

Depuis quand est-ce que la municipalité est propriétaire de l'édifice ?
a. Depuis les années 1980
b. Depuis 1995
c. Depuis le 100e anniversaire de la municipalité

LE QUAI ET LA ST-ULRIC

Le quai de Saint-Ulric se trouvait ici durant quelle période
a. 1875 à 1928
b. 1875 à 1968
c. 1928 à 1968
d. 1933 à 1961

À l'époque, le quai était un lieu de rencontre couru pour qui ? (plus d'une réponse possible)
a. Les pêcheurs
b. Les villégiateurs
c. Les plaisanciers
d. Le club des 50 ans +

Vrai ou faux, des bateaux transportaient du bois d'œuvre des industriels de la place depuis le quai vers de grands voiliers amarrés au large ?

Où étaient destinées les marchandises générales en partance du quai ?
a. Aux villages côtiers le long du fleuve Saint-Laurent
b. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre
c. L'Europe

Vrai ou faux : le quai de Saint-Ulric a survécu à 93 marrées ?

Qui était le capitaine de la plus remarquable goélette à fréquenter le Quai ?
a. Jean-Baptiste Desrosiers
b. Henri Piuze
c. Joseph-Elzéar Heppell
d. Joseph Hovington

La goélette St-Ulric a transporté une quantité incroyable de matériaux, d'objets et de marchandises de toutes sortes. Parmi ceux-ci, un bloc de granit a servi à la construction d'un célèbre monument. Quel était-il ?
a. La croix du Centenaire
b. La croix de Gaspé
c Le phare de Matane
d. Le monument du Sacré-Cœur

Vrai ou faux : Adrien et Bernard Desrosiers, fils de Jean-Baptiste Desrosiers, lui ont succédé à titre de gouverneur de la célèbre goélette ?

Crédit photo : Collection Yvette Lapointe, Archives de la Société d'histoire et de généalogie de Matane.

Avis public

Par la direction de l'école Mgr-Belzile

Matane, le 29 juin 2023

Objet : Décision écoles secondaire Mgr Belzile et Assomption

Bonjour chers parents,

L'assemblée du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Monts-et-Marées a eu lieu le 27 juin 2023 à 19h00. À la salle des Monts ainsi qu'en visioconférence, sous la présidence de madame Nathalie Bernier, présidente du conseil d'administration.

Voici un extrait du procès-verbal de la rencontre :

Le directeur général dresse un topo des principales préoccupations que les parents ont exprimé lors des consultations. Les parents ont majoritairement préféré inscrire les élèves du secondaire à l'école secondaire de Matane.

La liste A soumise pour adoption au CA ne comporte pas de secondaire dans les deux établissements pour l'année 2023-2024. Or, lors de la période d'inscription 2024-2025 nous offrirons ce choix aux parents.

Il est proposé par madame Nancy Lévesque, appuyée par monsieur Steeve Turbide et résolu à l'unanimité d'autoriser la délivrance des actes d'établissement aux établissements apparaissant à la liste A telle que présentée au document SDG-2022-03.

Vous comprendrez qu'en approuvant la liste A (voir pièce jointe), il n'y aura donc pas de secondaire pour nos deux écoles pour l'année 2023-2024. Nos élèves seront donc officiellement inscrits à l'école secondaire de Matane.

Pour les parents concernés, veuillez noter que nous nous occuperons du transfert des dossiers d'élèves. L'école secondaire de Matane vous transmettra les informations concernant l'entrée scolaire prochaine.

Je vous invite à communiquer avec le secrétariat de l'école Mgr Belzile pour tout questionnement.

Bien à vous,

Anne-Renée Nadeau

Anne-Renée Nadeau, directrice

Place aux lecteurs

Par Pierre-W. Boudreault

Pourquoi les forêts sont-elles en colère ?

L'an dernier je rappelais gentiment que la fumée engendrée par le voisinage attaquait non seulement le système respiratoire, mais aussi atteignait la circulation du sang et qu'on devait aussitôt s'enfermer dans la maison fenêtres closes pour échapper à la nocivité des feux allumés à proximité de ma résidence. Inutile d'ajouter que la réponse du voisinage fut qu'on était « chez nous et qu'on avait le droit de se faire un feu »… allant même ajouter, et je cite que j'« étais violent ».

Si nous subissons actuellement la colère de nos forêts et faut-il le dire que c'est bien parce qu'on n'a pas pris la mesure de nos actions individuelles concernant la nature qui se rebelle contre nos inconsciences collectives.

Nous nous devons d'agir ensemble pour que le changement climatique actuel ne se retourne pas davantage contre les humains et remette en question nos modes de vie en société.

C'est à titre de membre du Conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Ulric que je voudrais souligner d'une façon simple, mais directe que nous, les membres du Conseil, avons décidé de nous attaquer à l'assainissement de l'air en procédant à la transformation du chauffage de notre très belle église paroissiale. Depuis l'automne 2021, une démarche laborieuse et remplie d'embuches a été entamée pour franchir le dédale d'organismes susceptibles de nous soutenir financièrement : Hydro-Québec, ministères provinciaux et fédéraux, députations provinciales et fédérales, entreprises de plomberie et d'électricité, la MRC, Desjardins, services municipaux et j'en passe.

Nous sommes heureux d'annoncer à la communauté de Saint-Ulric que nous avons obtenu un soutien financier important de la part de notre gouvernement du Québec et notamment du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin de procéder, si tout va bien dès septembre 2023, à **la conversion du système de chauffage actuellement au mazout en un système totalement électrique plus respectueux de l'environnement.**

Car, on le sait désormais, c'est la pollution produite par les humains qui modifie le climat et qui occasionne spécifiquement la sécheresse favorable aux incendies de forêt qui, par la fumée produite, remet en question la qualité de l'air et, pour les personnes vulnérables particulièrement, devient une menace réelle à leur santé et, on le sait, est la source de beaucoup trop de décès prématurés.

Pour que notre décision au Conseil de la Fabrique produise des effets inductifs d'entrainement, il faut que tout un chacun mette la main à la pâte, comme on dit couramment. Chaque geste pour considérer les autres et non plus seulement son petit confort individuel est un geste pour la protection de la vie de tout le monde. Les particules fines engendrées par la fumée qui se propagent dans l'environnement pénètre jusqu'à y compris le système sanguin et, non seulement, respiratoire et occasionne des crises cardiaques, et cela on le sait très bien, car documenté par les scientifiques de la santé communautaire et les environnementalistes.

Je ne pense pas que mon voisinage gagne en conscience environnementale ni en conscience de la santé des autres voisins, mais, graduellement et petit à petit, lorsqu'on constatera que les forêts sont fâchées et que la fumée atteste que les forêts sont asséchées surgiront les Greta Thunberg et une autre jeunesse éclairée et militante.

Que les forêts en colère se retournent contre nous pour attaquer notre santé et nous obliger à quitter nos maisons et notre village comme c'est le cas en Abitibi et dans le Nord du Québec avec des conséquences que la fumée affecte aussi dans le Sud tant à Montréal qu'à Toronto voire New York. C'est malheureusement de cette façon qu'on sera dans la nécessité absolue de promulguer des lois afin d'éviter le pourrissement de l'atmosphère dû à des pratiques égoïstes sinon narcissiques où, pour plusieurs, d'allumer un feu repose sur une décision de loisir strictement individuelle sans aucune considération des effets sur l'air pourtant vital pour l'existence et la santé des autres, mais rendu irrespirable par la présence de fumée souvent nauséabonde.

Au final, faut-il ajouter que le geste de convertir le système de chauffage de l'église paroissiale, nous l'espérons, aura des effets d'entrainement pour ceux et pour celles qui prennent l'environnement à cœur. Et, au passage, si vous voulez contribuer financièrement à la conversion du système de chauffage de notre église vous n'avez qu'à adresser vos dons à la Fabrique de la paroisse de Saint-Ulric.

Pierre-W. Boudreault

Pierre-W. Boudreault, conseiller de la Fabrique de la paroisse de Saint-Ulric

DIVERS

Recherche risques côtiers

Par Julie Delannoy

Rôle des systèmes d'indemnisation des risques côtiers dans les choix résidentiels en France et au Québec

Une étude est actuellement menée auprès des potentiels, anciens et actuels propriétaires de bien(s) résidentiel(s) dans les municipalités côtières en France et au Québec. Si vous êtes concernés et que vous souhaitez y participer, rendez-vous sur le site : **https://bit.ly/risques-cotiers**

Les réponses sont anonymes et le temps requis pour remplir le formulaire se situe entre 5 et 20 minutes, selon votre profil.

Merci à tous et à toutes pour votre précieuse aide et votre participation à ce projet de recherche !

Merci !

INFO-ORGANISMES

Fête familiale au village

Par le Comité des loisirs de Saint-Ulric

Francisation

Par le CSSMM

DIVERS

Photos : Jérémie Juaire D'arcy

Calendrier des événements

INFO-MUNICIPALITÉ

AOÛT 2023 Calendrier

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14 Séance du conseil	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27 Fête Comité des loisirs	28	29	30			

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec

Québec